

**Statistiques « dégâts agricoles de la faune sauvage »  
issues des données des experts :  
évolution de 2008 à 2018**

Depuis 2008, le Service Public de Wallonie et l'asbl Fourrages Mieux réalisent une étude de l'évolution des dégâts agricoles de la faune sauvage en Wallonie. Cette étude se fait par le biais d'une récolte de statistiques auprès des experts agronomes. Ces dernières ne sont pas exhaustives car, d'une part, une partie des dommages n'est pas réclamée par le monde agricole et d'autre part, une autre partie des dommages s'arrange à l'amiable sans intervention d'un expert.

	2008*	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Sanglier</b>	362 175 €	450 578 €	439 137 €	446 615 €	644 052 €	720 092 €	237 278 €	337 612 €	297 620 €	411 048 €	536 407 €
<b>Blaireau</b>	129 868 €	91 574 €	106 042 €	75 322 €	372 081 €	160 087 €	56 762 €	63 106 €	53 040 €	37 188 €	19 778 €
<b>Cerf</b>	60 640 €	34 788 €	41 887 €	46 744 €	25 381 €	45 081 €	17 663 €	12 687 €	11 601 €	7 914 €	2 818 €
<b>Lapin</b>	6 256 €	5 689 €	8 794 €	7 337 €	13 011 €	16 843 €	18 899 €	19 334 €	17 363 €	25 072 €	9 445 €
<b>Autres**</b>	1 289 €	809 €	1 078 €	11 013 €	6 862 €	21 552 €	2 406 €	4 033 €	3 165 €	3 358 €	10 024 €
<b>Total</b>	<b>560 227 €</b>	<b>583 437 €</b>	<b>596 937 €</b>	<b>587 031 €</b>	<b>1 061 387 €</b>	<b>963 654 €</b>	<b>333 010 €</b>	<b>436 772 €</b>	<b>382 789 €</b>	<b>484 580 €</b>	<b>578 471 €</b>

Figure 1. Données des experts : évolution de 2008 à 2018 du montant des dégâts toutes cultures confondues.

\* : données incomplètes (année de lancement du système)

\*\* : selon les années, bernache du Canada, castor, corneille noire, daim, mouflon, pigeon ramier, raton laveur

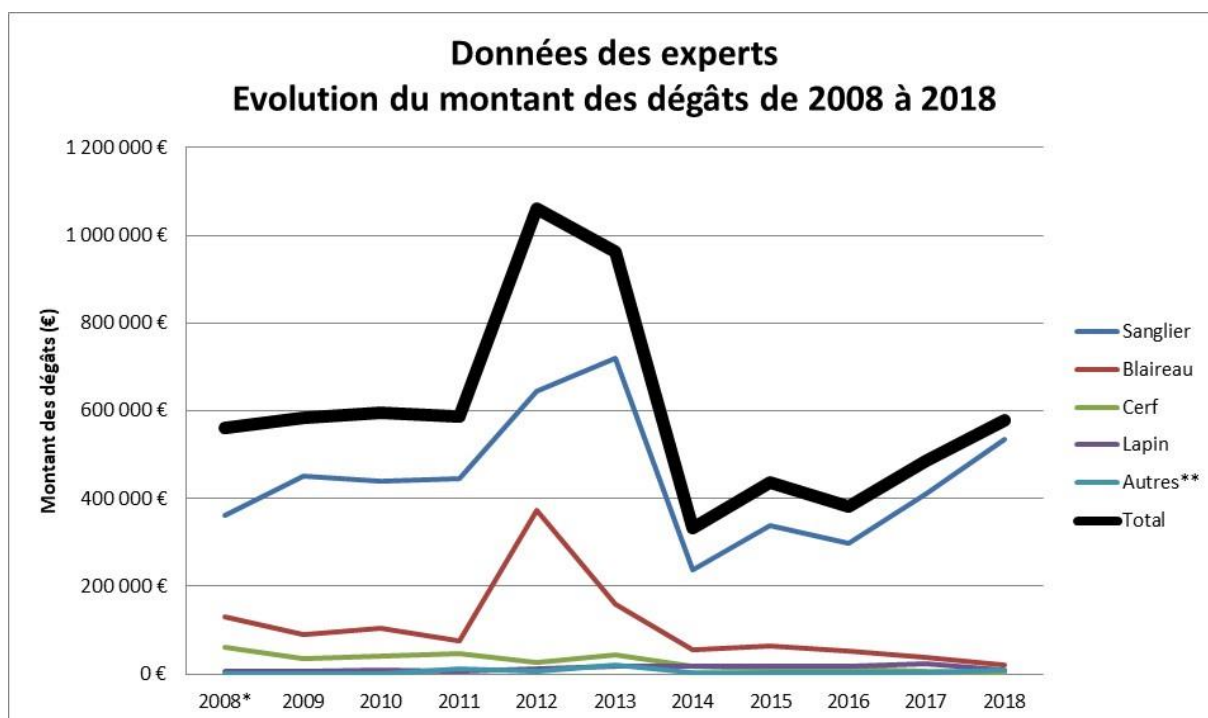


Figure 2. Données des experts : évolution de 2008 à 2018 du montant des dégâts toutes cultures confondues.

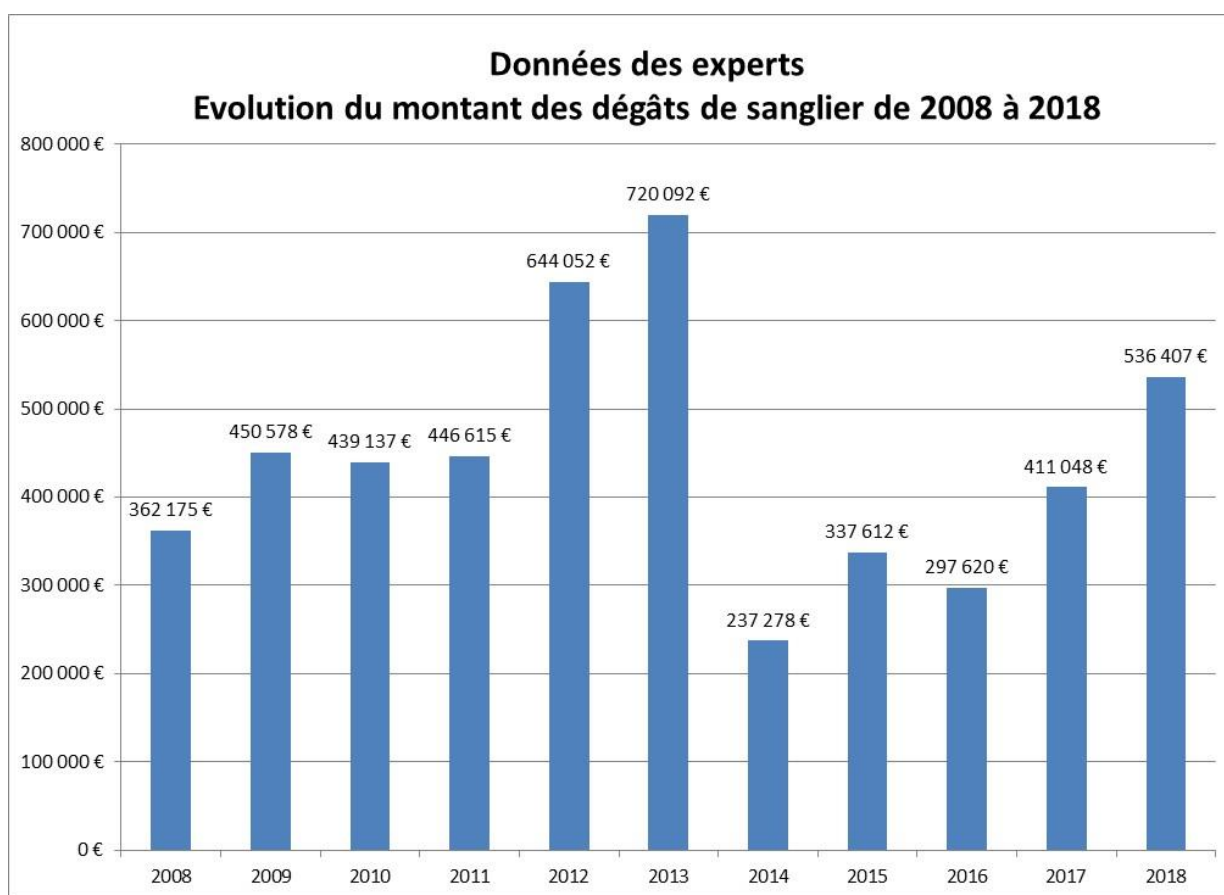


Figure 3. Données des experts - évolution du montant des dégâts de sanglier 2008 à 2018.

Le montant des dégâts de sanglier expertisés (fig. 3), toutes cultures confondues, est assez stable de 2008 à 2011, de l'ordre de 450.000 €. En 2012, on assiste à une nette augmentation de celui-ci (640.000 €) qui se poursuit en 2013 (720.000 €). En 2014, 2015 et 2016, le montant des dommages est bien moins élevé, de l'ordre de 300.000 €. En 2017, il remonte et revient à un niveau proche de celui des années 2008 à 2011 (410.000 €). En 2018, les montants repartent à la hausse avec plus de 536.000 €.

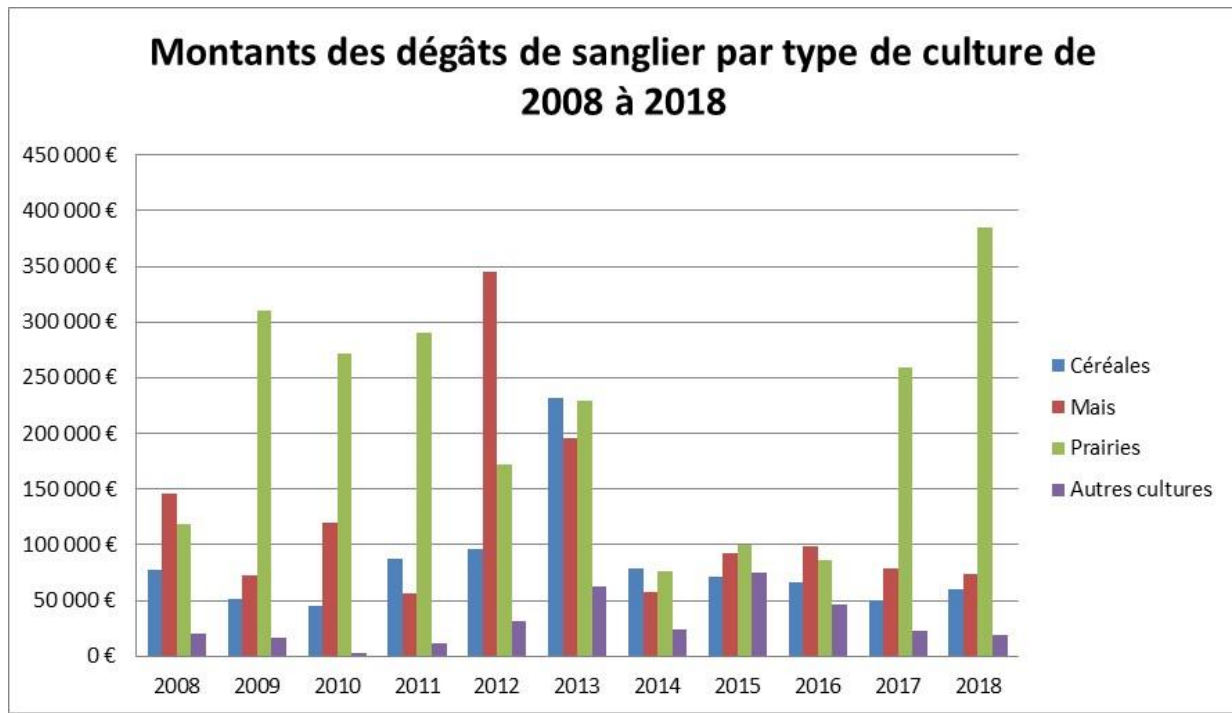


Figure 4. Données des experts : montants des dégâts de sanglier par type de culture de 2008 à 2018.

Le montant des dégâts de sanglier par type de culture (fig. 4) est fort variable d'une année à l'autre :

- 2008 et 2012 sont des années à dégâts importants dans les maïs, du moins comparativement aux autres types de cultures ;
- 2009, 2010, 2011, 2017 et plus encore 2018 sont des années à dégâts importants dans les prairies ;
- 2013 est une année où le niveau des dégâts est à la fois élevé en prairies, en maïs et en céréales. Il s'agit d'une « année record » pour les dégâts en céréales. C'est aussi la première année où le montant des dégâts en céréales est plus élevé que celui dans les autres types de cultures ;
- 2014 est une année où niveau global des dégâts est historiquement bas. Les dommages en céréales sont néanmoins à un niveau proche de celui des années précédentes, abstraction faite de 2013 ;
- 2015 est le théâtre de dégâts totaux légèrement plus élevés qu'en 2014. Les dommages dans la catégorie « autres cultures » atteignent un niveau record qui s'explique par deux dossiers en pommes de terre qui totalisent à eux seuls plus de 45.000 € ;
- 2016 est une année qui présente des dommages globalement faibles ;
- 2017 présente des dégâts totaux de niveau moyen, faibles en maïs et en céréales mais importants en prairies.

Les dégâts de sangliers doivent être mis en relation avec le **climat**, les **fructifications forestières** (généralisées ou non, abondantes ou non) et les **densités** de sangliers. Sur la période 2010-2019, les conditions étaient les suivantes :

- Climat :

- hiver 2010/2011 : rigoureux ;
- hiver 2011/2012 : doux ;
- hiver 2012/2013 : rigoureux ;
  - printemps 2013 : très froid
- hiver 2013/2014 : exceptionnellement doux ;
  - printemps 2014 : très doux, très précoce et sec
    - été 2014 : chaud et humide
- hiver 2014/2015 : doux et humide ;
  - printemps 2015 : ensoleillé et sec
    - été 2015 : assez chaud et sec - belle arrière-saison 2015
- hiver 2015/2016 : doux et humide ;
  - printemps 2016 : froid et humide
    - été 2016 : humide - belle arrière-saison 2016
- hiver 2016/2017 : relativement rigoureux ;
  - printemps 2017 : chaud et sec
    - été 2017 : chaud et sec - arrière-saison 2017 plutôt humide
- 2018 et 2019 : globalement chauds et secs (printemps et été).

- Fructifications forestières<sup>1</sup> (glands et/ou fânes) :

- 2010 : bonnes en Famenne et Condroz, faibles en Ardenne ;
- 2011 : importantes et généralisées ;
- 2012 : nulles partout ;
- 2013 : bonnes en Famenne et Condroz, faibles en Ardenne ;
- 2014 : assez exceptionnelles en quantité pour le chêne et le hêtre, même en altitude. Par contre, mauvaises pour les cuvettes et fonds de vallée (ex. : Camp militaire de Marche-en-Famenne) ;
- 2015 : très faibles ;
- 2016 : exceptionnelles en fânes, moyennes en glands ;
- 2017 : exceptionnelles en glands, partout ;
- 2018 : moyennes pour le hêtre, bonnes à très bonnes pour les chênes indigènes ;
- 2019 : très faibles.

<sup>1</sup> : source : Comptoir forestier DNF et DEMNA

- Densité sangliers :
  - o Tableau saison 2010-2011 : 20.281 animaux ;
  - o Tableau saison 2011-2012 : 23.586 animaux ;
  - o Tableau saison 2012-2013 : 27.305 animaux ;
  - o Tableau saison 2013-2014 : 20.231 animaux\* ;
  - o Tableau saison 2014-2015 : 17.411 animaux\* ;
  - o Tableau saison 2015-2016 : 21.721 animaux\*\* ;
  - o Tableau saison 2016-2017 : 22.182 animaux\*\* ;
  - o Tableau saison 2017-2018 : 26.337 animaux\*\* (saison de chasse prolongée en janvier et février 2018) ;
  - o Tableau saison 2018-2019 : 32.632 animaux\*\* (saison de chasse prolongée en janvier et février 2019).

Les principaux enseignements sont :

- un faible taux de dégâts dans la période qui suit l'automne 2011 (fruits en abondance et hiver 2011/2012 clément) ;
- l'augmentation des dégâts après l'été 2012 (absence de fruits et conditions climatiques retardant la récolte du maïs et la rendant plus compliquée) suite à l'accroissement de population consécutif aux conditions clémentes précédentes ;
- une importante pression sur les céréales au printemps 2013 (particulièrement froid) malgré une chute de densité (en plus de dégâts aux prairies habituels à la sortie de l'hiver).  
Ce niveau record de dommages dans les céréales d'hiver expertisées au printemps s'explique par l'ampleur importante des dégâts de sanglier et de blaireau en maïs en 2012. Les sangliers allant rechercher durant l'hiver et le début du printemps des restes de maïs enfouis dans le sol (céréales installées après maïs). Les dégâts en maïs de 2012 se sont donc répercutés en partie l'année suivante ;
- à la suite du printemps 2013, malgré une augmentation des conditions (fruits en Condroz et Famenne), des dégâts importants aux maïs (quoique beaucoup plus faibles qu'en 2012) mais essentiellement en Ardenne (moins de fruits) ;  
L'augmentation de densité en 2012, l'absence de fruits en automne 2012 et les mauvaises conditions climatiques du premier semestre 2013 ont eu des conséquences tout au long de l'année cynégétique 2012-2013 en termes de dégâts ;
- le second semestre 2013 présente moins de dégâts (surtout dans le Condroz), mais on aurait pu s'attendre à une diminution plus nette suite à l'apparente chute de densité ;
- 2014 avec son climat clément, ses rendements agricoles exceptionnels, la profusion de nourriture aussi bien en forêt (glands, fânes) et dans le milieu agricole (rongeurs, limaces, vers de terre, etc.), a vu une nette diminution des dégâts malgré une augmentation de la densité de sangliers ;
- le climat de 2015 a été clément et les récoltes ont pu se faire dans de bonnes conditions. Il y a eu de la nourriture naturelle en suffisance et, malgré des populations de sangliers manifestement à la hausse, les dégâts sont restés à un niveau global assez bas ;

\* : données manquantes ou partielles pour certains cantonnements

\*\* : donnée issue du rapport annuel des conseils cynégétiques

- en 2016, les populations de sangliers semblent la hausse. La glandée très faible de 2015 a permis de limiter les dégâts dans les prairies. Malgré un printemps 2016 froid et humide, ainsi qu'un été humide, les dégâts en céréales ont été limités. Une belle arrière-saison 2016 a permis la récolte précoce des maïs et donc des dommages limités ;
- en 2017, les populations de sangliers sont clairement à la hausse suite aux exceptionnelles fainées et aux bonnes glandées de 2016. On constate d'importants dégâts dans les prairies à la suite des fortes glandées en 2016 et 2017. Les dégâts dans les maïs sont faibles en raison des récoltes très précoces. Les dégâts en céréales sont faibles à la suite du printemps très sec et des récoltes précoces.
- en 2018, les populations sont toujours à la hausse mais les dégâts limités en maïs et en céréales en raison du climat chaud et sec. A l'inverse, les dommages sont très importants en prairies, en lien notamment avec les fortes glandées ;
- l'année 2019 devrait être le théâtre de dégâts records dans les prairies et de dégâts importants en maïs. L'absence de fruits forestiers en 2019 se traduit par moins de nourriture disponible et pourrait donc conduire à des dégâts globaux qui continuent à la hausse en 2020. Il faut espérer que la pression de chasse durant la saison 2019-2020 permette de diminuer sensiblement les populations.

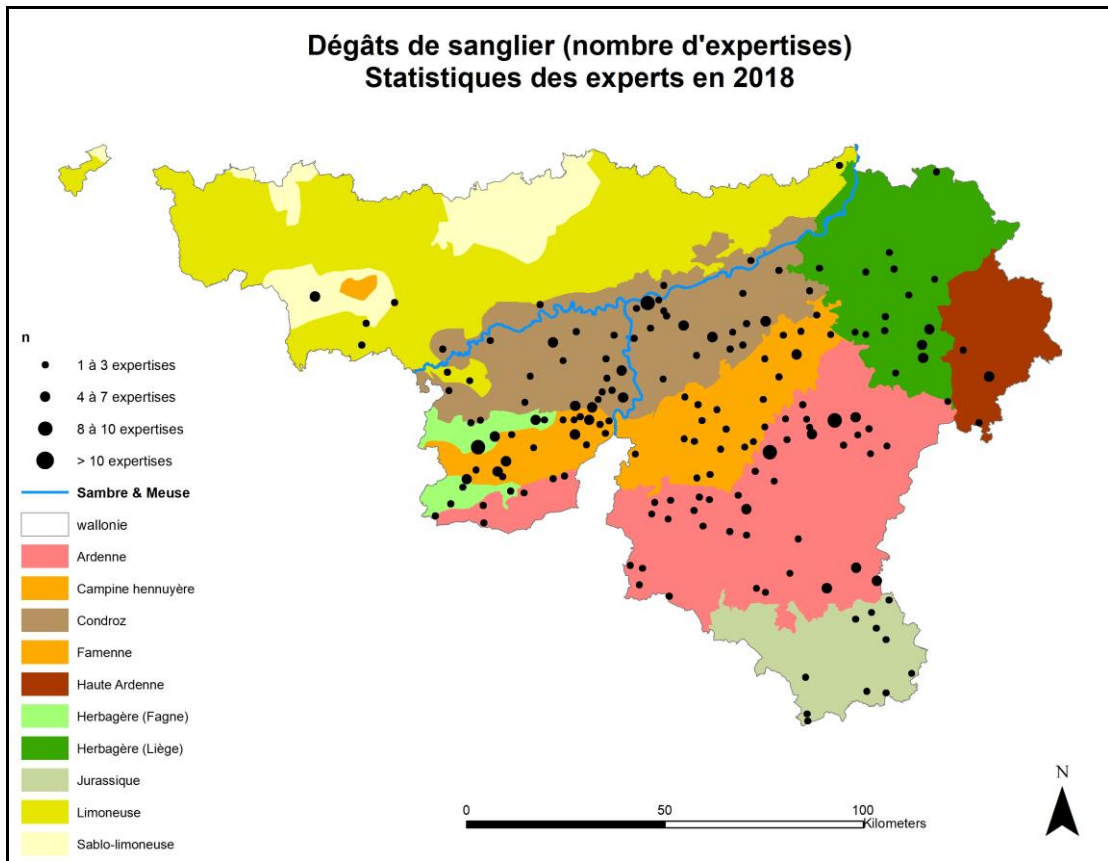


Figure 5. Occurrence des dégâts de sanglier (données des experts 2018)

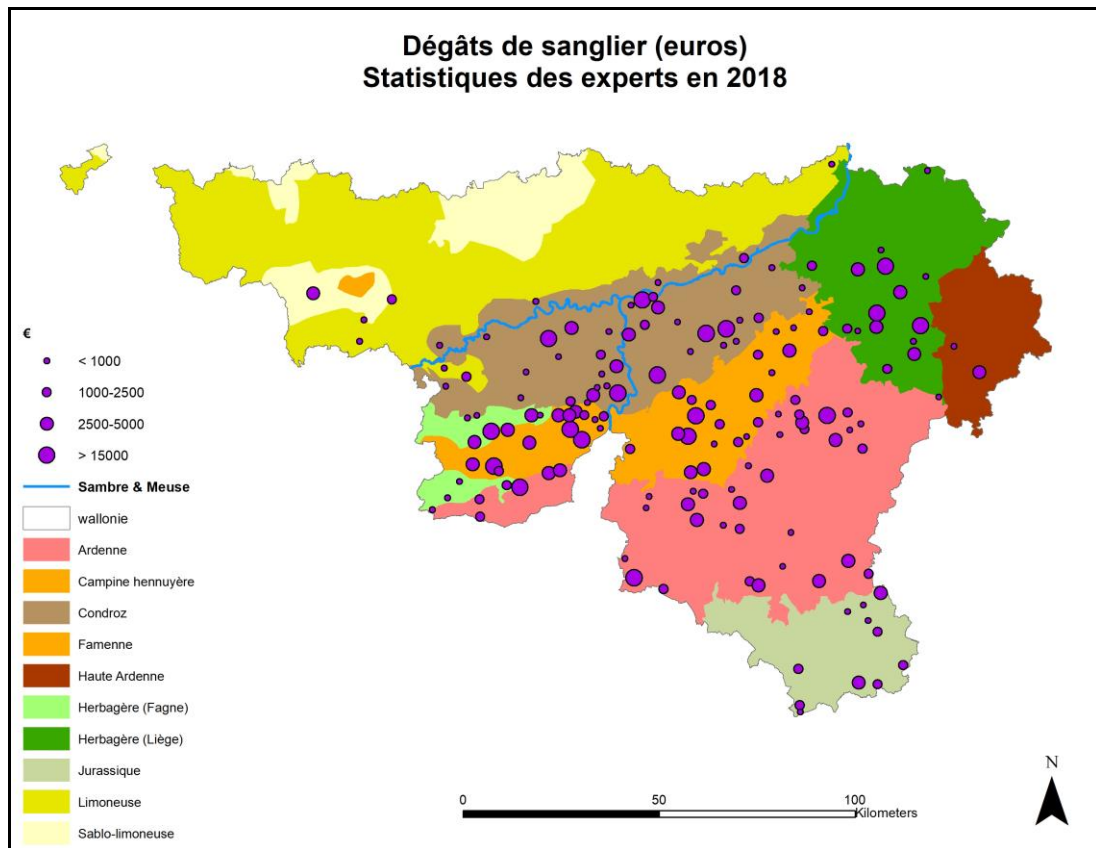


Figure 6. Montants des dégâts de sanglier (données des experts 2018)

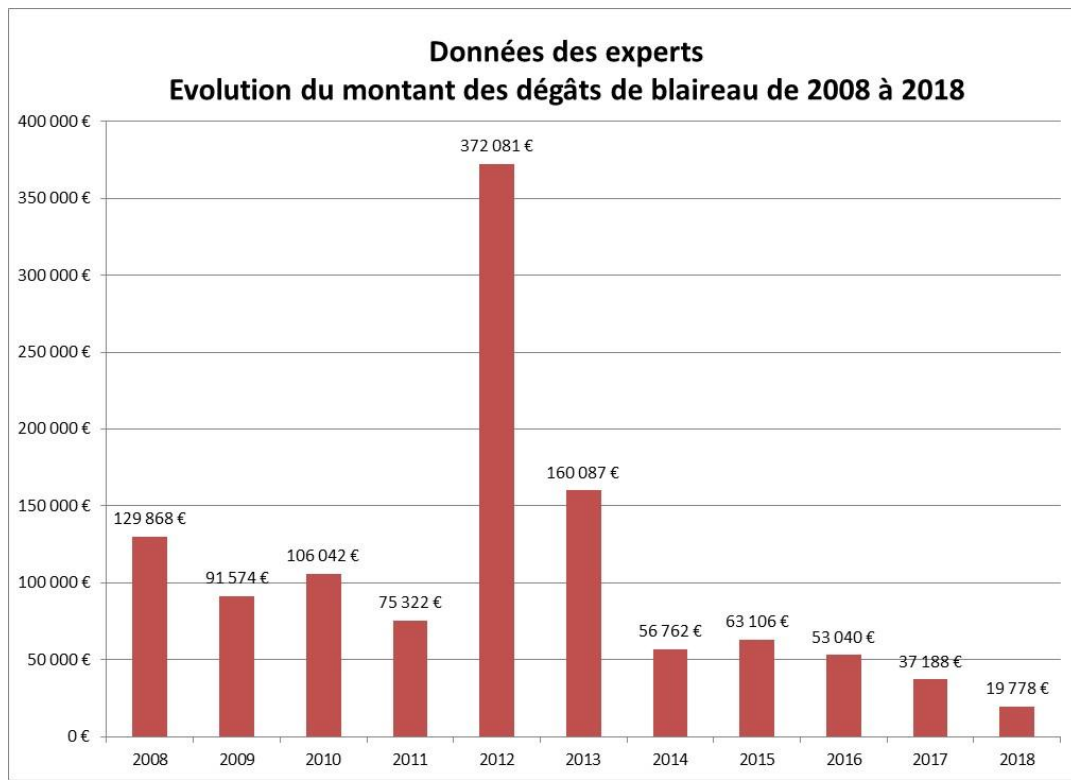


Figure 7. Données des experts - évolution du montant des dégâts de blaireau 2008 à 2018.

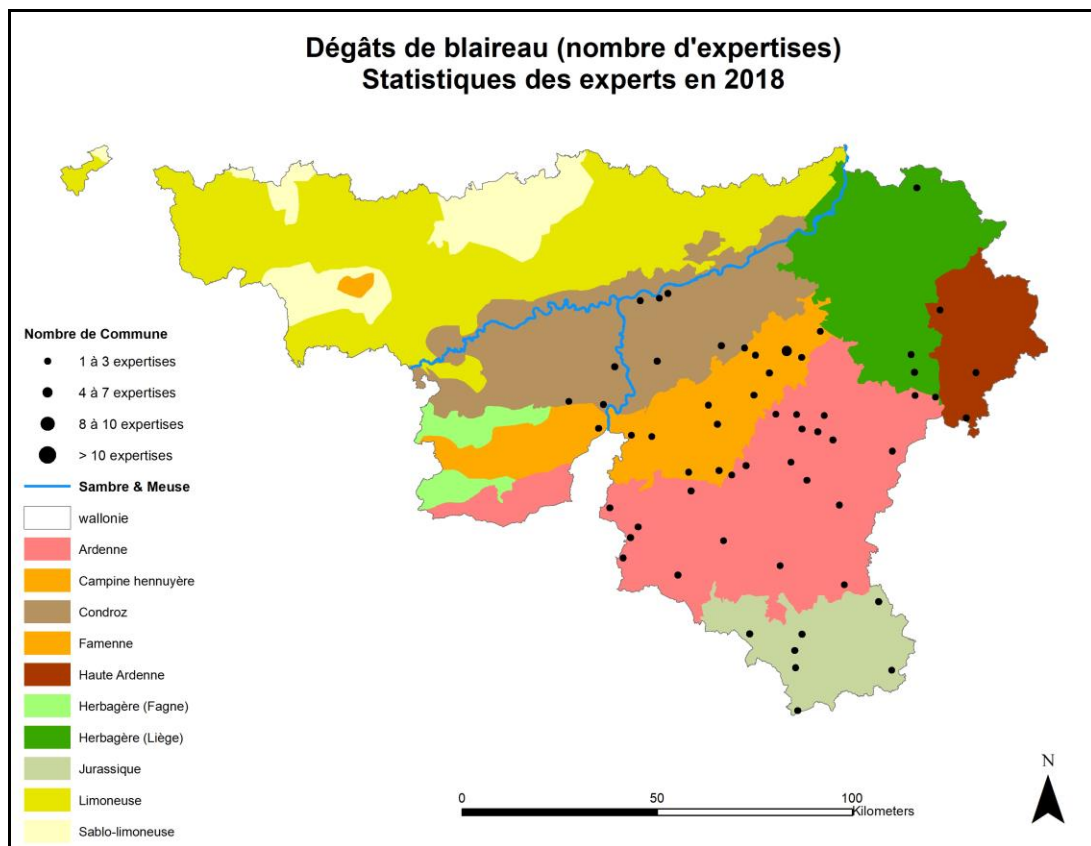


Figure 8. Occurrence des dégâts de blaireau (données des experts 2018)



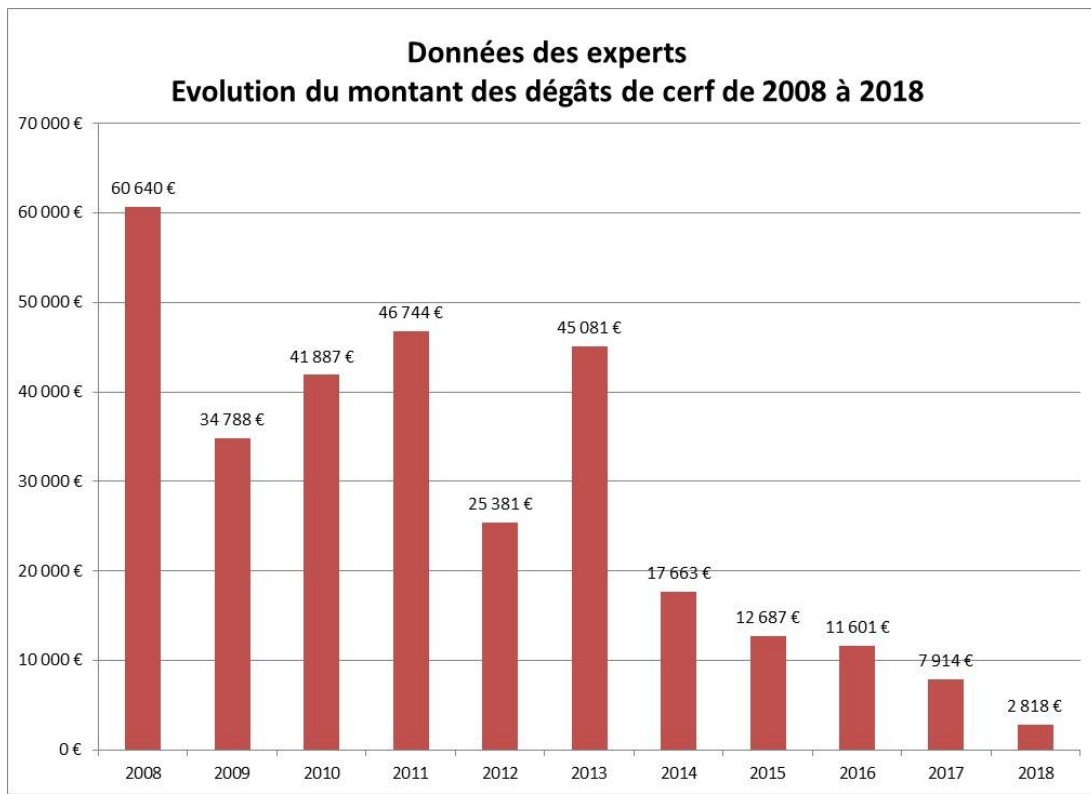


Figure 9. Données des experts - évolution du montant des dégâts de cerf 2008 à 2018.

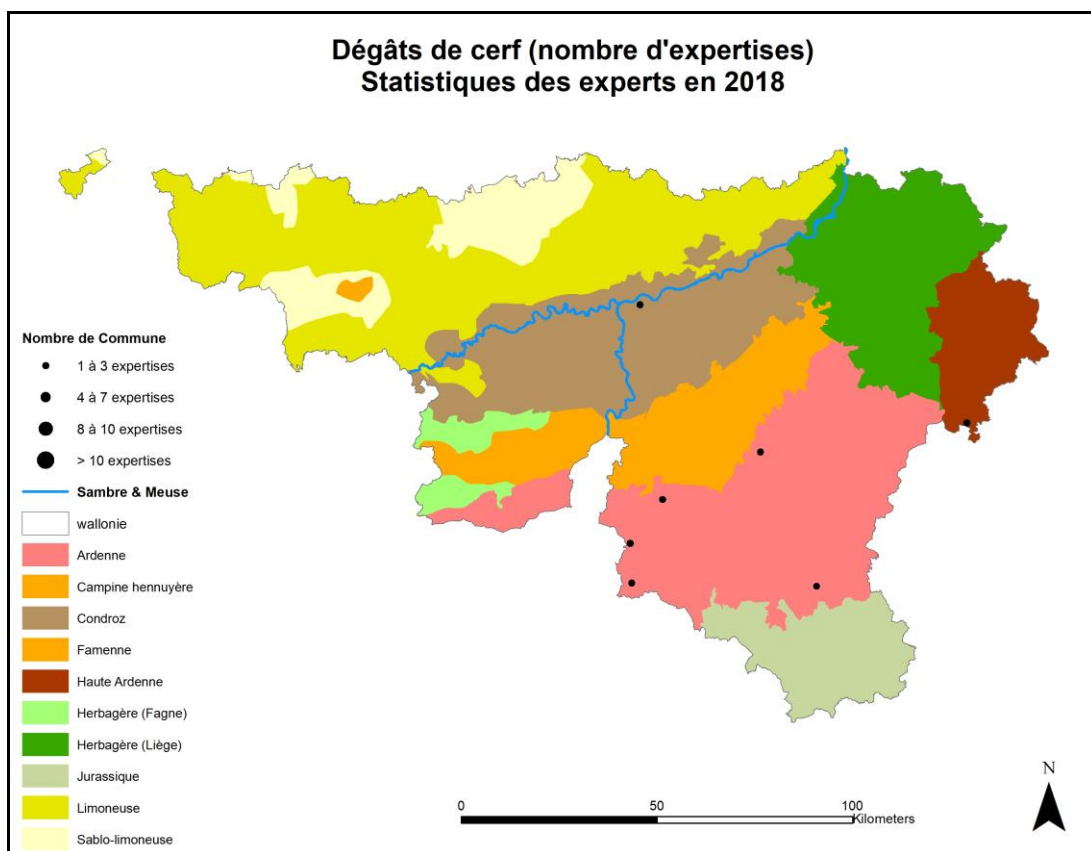


Figure 10. Occurrence des dégâts de cerf (données des experts 2018)

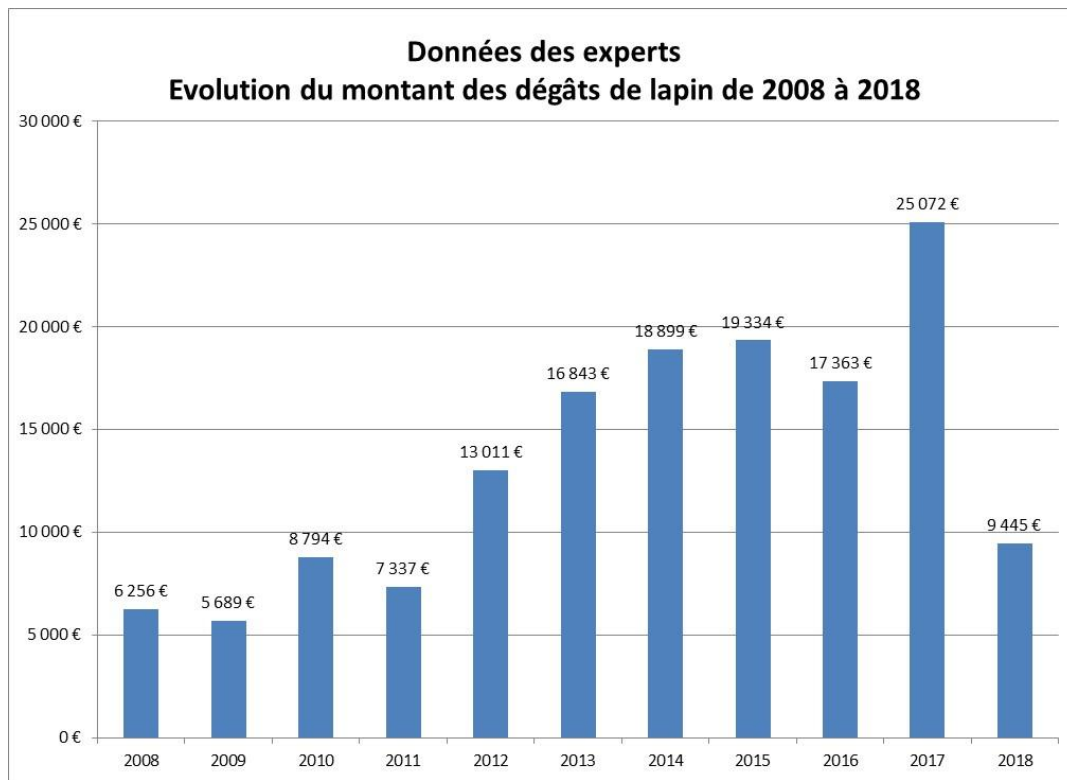


Figure 11. Données des experts - évolution du montant des dégâts de lapin 2008 à 2018.

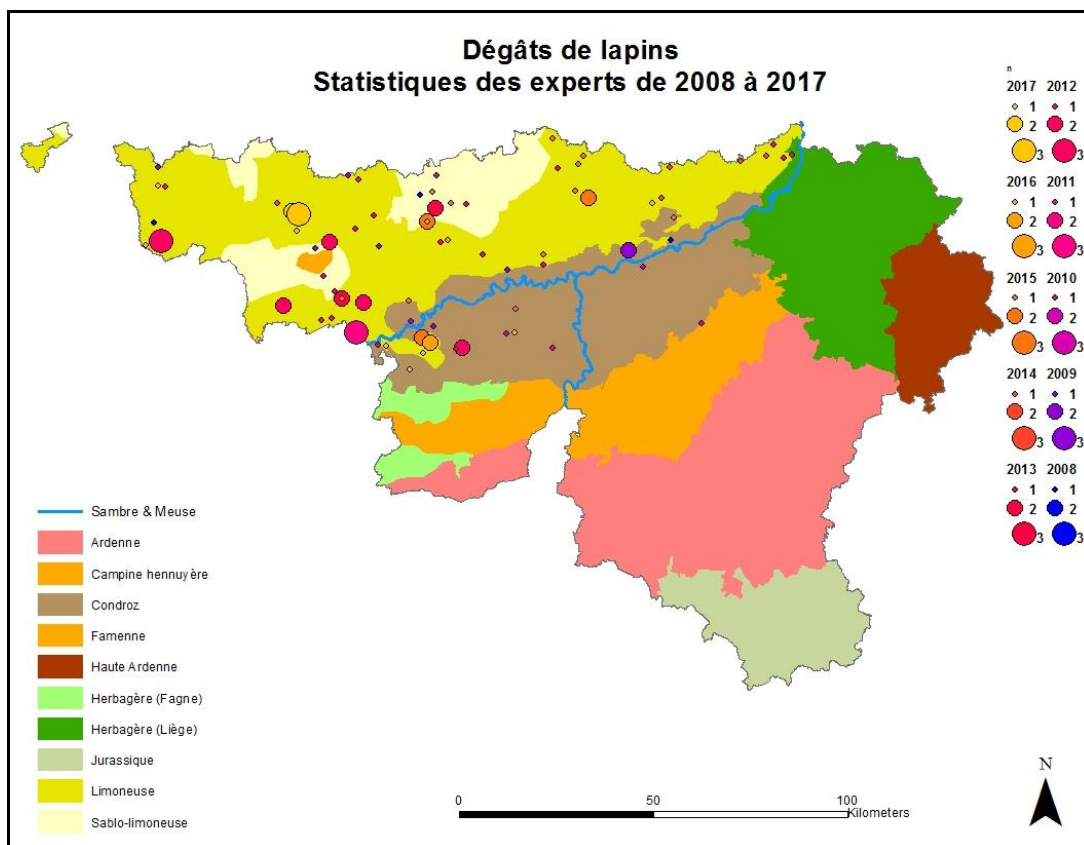


Figure 12. Occurrence des dégâts de lapin (données des experts de 2008 à 2017)